

Territoires ruraux

mobilisons nous pour



Année de l'innovation
pour l'énergie rurale !

Faire de l'énergie rurale le sujet incontournable en 2017

4 modes d'action

- | | | |
|--------------------------------|---|--|
| Évaluer | 1 | RURENER audit : RURENER vous accompagne à mettre en place et utiliser une méthode d'évaluation et d'audit de vos stratégies et projets de transition énergétique (accompagnement personnalisé de 5 jours + formation de vos agents à la méthode) |
| Coopérer
Découvrir | 2 | Coopération Europe : RURENER travaille avec vous de la définition de vos besoins de coopération à la rédaction du projet de coopération sur mesure et à la constitution du partenariat (5 jours d'accompagnement + un réseau de partenaire + un projet de coopération sur mesure clef en main) |
| Énergie rurale
Expérimenter | 3 | Terre d'études : RURENER vous accompagne de la conception de la mission d'étude à destination de votre territoire à son expérimentation (7 jours d'accompagnement + structuration des acteurs sur votre territoire + un mission d'étude clef en main + une expérimentation + mise en réseau avec les autres territoires pionniers) |
| Échanger
Promouvoir | 4 | Bruxelles : L'évènement 2017 année de l'innovation dans l'énergie rurale assure la notoriété des actions menées dans les territoires avec des présentations et remises des rapports d'évaluation, l'organisation d'ateliers de coopération avec les partenaires des projets et le lancement des missions d'études! |

Territoires ruraux

mobilisons nous pour

2017
RURENER

Année de l'innovation
pour l'énergie rurale !

En chiffres

2017



MASSIF CENTRAL

15 actions

Un projet de 81 964€

57 374€ de subventions

Un engagement des terri-
toires 2500€/action

200 jours d'expertise

Dont 150 jours sur le terrain



EUROPE

700 territoires de coopération dans toute l'Europe

12 pays

3 universités

15 experts à votre service

5 projets Européens

Territoires ruraux,
mobilisons-nous pour

« 2017 année de l'innovation pour
l'énergie rurale »



I Présentation générale du projet

A. Contexte et présentation générale de l'opération

Le projet, 2017, Année de l'Innovation pour l'énergie rurale

1. Identifiera et évaluera les projets et politiques innovantes en ce qui concerne la production, la distribution et la consommation d'énergies renouvelables dans le Massif central et en Europe,
2. Proposera des services spécifiques aux territoires ruraux (expertise financière, de montage de projet, d'animation de concertation sur l'énergie, de coopération européenne, etc.),
3. Assurera la communication et le plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de la ruralité dans les politiques de l'énergie, nationales et européennes.

Ce projet s'inscrit dans un contexte où les territoires de montagne du Massif central innovent pour optimiser leur consommation énergétique entre réduction de l'utilisation d'énergie fossile, production et utilisation d'énergies renouvelables. Ils mettent en place des politiques énergétiques ambitieuses du type PCET (Plan climat énergie territoriale) et s'inscrivent dans des programmes d'actions nationaux comme les TEPCV.

Ils s'organisent au sein de réseaux français (TEPOS) et européens (RURENER) pour échanger leurs bonnes pratiques et être représentés aux différents échelons de décision. Ils s'engagent également dans des politiques ciblées pour réduire les consommations d'énergies fossiles comme la rénovation des centres-bourgs ou la mise en place de plateformes de rénovation urbaine. Les territoires du Massif mettent en place de nouveaux modes de financement de leur transition énergétique en sollicitant la population, en mutualisant des achats d'isolants, ou en signant des contrats de fourniture de chaleur d'origine renouvelable. Ils réfléchissent à impliquer les citoyens dans leur politique énergétique via des parlements climat citoyens. Enfin, de nouvelles organisations du type SCIC, impliquant tous les acteurs des territoires, émergent pour produire et fournir des énergies renouvelables aux populations du territoire.

En même temps, ils se trouvent confrontés à de nouveaux enjeux. Ils doivent construire une politique du changement qui impacte l'ensemble des acteurs de leurs territoires et travailler

à la mobilisation des citoyens et des acteurs du territoire. Cela engendre des problèmes de conflit temporel entre le temps de l'action publique qui doit répondre rapidement aux appels à projets et le temps long de la concertation et des politiques du changement.

Sur le plan financier, ils doivent trouver des modes de financement pérennes de la rénovation du bâti et de la production d'énergie viables à long terme, qui allient souvent les efforts publics et privés. Cela nécessite de connaître et utiliser pleinement les innovations techniques des autres territoires d'Europe. Il faut en effet rechercher de nouveaux matériaux, procédés ou approches pour réduire les coûts de la transition énergétique.

B. Objectifs recherchés

L'objectif du projet est de stimuler l'attention des partenaires et décideurs européens en 2017, désignée par RURENER comme l'Année de l'Innovation pour l'énergie rurale. Il s'agit de concentrer, sur une période courte, des efforts majeurs et coordonnés sur les axes clés dans le Massif central et en Europe pour stimuler l'attention des partenaires et décideurs européens sur l'énergie rurale.

On peut décliner les objectifs principaux du projet en objectifs spécifiques :

- Evaluer les impacts des politiques locales intégrées de l'énergie dans les territoires ruraux et des opérations sur le terrain ; identifier les capacités locales d'expertise et d'innovation
- Diffuser les innovations expérimentées dans le Massif central et en Europe et nourrir les initiatives interrégionales des expériences nées ailleurs. Le réseau européen RURENER est né dans le Massif central ; ce projet permettra d'affirmer le leadership de nos territoires au niveau européen en matière d'énergie rurale.
- Démontrer, à partir des résultats issus du terrain, la spécificité et la force des territoires ruraux et de moyenne montagne pour mettre en place des politiques énergétiques innovantes en France et en Europe ; influencer les décideurs européens et nationaux.

Si nous connaissons mieux les résultats et impacts de nos politiques locales d'énergie durable, nous pouvons mieux convaincre de leur pertinence et chercher sans cesse à les améliorer.

Si l'expertise et les ressources apportées aux territoires ruraux du Massif central et d'Europe sont construites par les acteurs des territoires eux-mêmes et se frottent, par la pratique, aux problématiques du terrain, alors nous renforçons nos chances de proposer des services opérationnels, simples et réalistes.

Si les territoires ruraux du Massif central reçoivent l'appui technique dont ils ont besoin, la connaissance des autres provoquera une stimulation collective, un intérêt politique accru et une reconnaissance pour leur capacité d'innovation.

Alors, plus de projets intelligents pourront être menés, les territoires persévéreront et enrichiront leurs ressources naturelles et humaines et auront les moyens de répondre aux enjeux climatiques et sociaux de demain en préservant leur dynamique locale.

II Les actions et les moyens mis en œuvre

A. RURENER Audit

1 Présentation de l'action

« RURENER Audit » : Evaluation de 5 territoires de moyenne montagne ayant une politique énergétique innovante en Europe (10 projets) : RURENER met à disposition des territoires membres une expertise chargée :

- **d'analyser et formaliser un/des projet/s réalisé/s**, identifier les **facteurs de succès, les difficultés rencontrées**, la reproductibilité et les conditions pour faire de ce territoire une destination de mission d'étude (voir action Terres d'études),
- **d'accompagner la concrétisation** de projets en émergence ou en cours avec l'identification des expertises nécessaires, des forces et faiblesses, et des recommandations,
- **de concevoir un modèle de suivi et d'évaluation** pour mener cette opération dans le cadre du présent projet et en continu sur le terrain. Les outils seront transmis aux membres du réseau pour améliorer le suivi des résultats et impacts de nos approches et renforcer ensuite nos choix sur le terrain et plaidoyers politiques au-delà de la durée du présent projet. »

L'objectif principal de cette évaluation est de rationaliser les impacts des projets d'énergie rurale sur notre territoire, non seulement en matière énergétique mais aussi environnemental, économique et social. Nous savons déjà que les opérations qui produisent des grandes quantités d'énergie de source renouvelables ne sont pas forcément celles qui ont à long terme le plus grand impact socio-économique sur les territoires où elles se trouvent. L'enjeu de RURENER est de démontrer que l'impact de production n'est pas suffisant pour assurer un développement durable de nos territoires ruraux. Les audits RURENER poseront ainsi une base sérieuse pour continuer à promouvoir les projets innovants de moyenne montagne et aussi contribuer à une analyse plus large sur les ressources humaines, moyens financiers, expertise techniques, etc.

2 Les moyens mis en œuvre

D'une part, **la stratégie énergétique globale du territoire sera évaluée** en considérant comment l'histoire, la société, l'organisation administrative, politique, géographique, les processus (notamment le processus démocratique de prise de décision politique et de mise en œuvre des politiques) ont contribué à la stratégie énergétique du territoire et quels sont

les impacts sociaux, économiques, environnementaux de cette stratégie (en fonction de son antériorité). **D'autre part, 1 ou 2 projets phares par territoire seront évalués** pour comprendre comment le projet participe à la stratégie énergétique du territoire pour réaliser un équilibre entre consommation et production d'énergie renouvelable et quels sont les facteurs de succès ou d'échec de ce projet. Le modèle de suivi et évaluation sera réalisé en collaboration avec des experts et des universitaires spécialisés dans les sujets d'énergie et de gestion des territoires. A la fin de cette étape, **un modèle de suivi et évaluation des politiques et des projets** ainsi qu'un questionnaire à destination des territoires pilotes seront réalisés.

Les audits seront réalisés entre juin 2017 et février 2018. Ils comprendront **une visite sur site** et **une réunion avec les élus et techniciens** en charge de l'énergie du territoire et la **rédaction d'un rapport d'audit** en trois parties : une partie évaluation de la mise en place de la stratégie énergétique et de ses impacts, une partie évaluation de projet et une partie recommandations. Les rapports d'audit seront rédigés entre janvier et juin 2018. Le résultat des évaluations sera présenté lors de l'évènement européen en automne 2018.

Synergies : Les résultats des évaluations serviront à enrichir les projets de coopération qui intégreront dans leurs objectifs les facteurs de succès et la correction des facteurs d'échec. De même c'est sur la base des données récoltées et consolidées que l'action de lobbying acquerra de la robustesse. Enfin, les territoires ainsi mis en avant auront des ressources nouvelles pour accueillir des missions d'étude venues de toute l'Europe, s'ils s'inscrivent dans l'action « Terre d'Etude ».

Jusqu'à la fin du projet, le processus de suivi et d'évaluation en continu sera testé par les acteurs sur le terrain et RURENER appuiera son appropriation.

Les rapports d'audit seront conçus en interne par le chargé de mission RURENER et diffusés sur le site internet du projet et via les autres canaux de diffusions identifiés dans le plan de communication

Chaque territoire bénéficiera de l'expertise d'un chef de projet RURENER pendant **5 jours**.

3 Prérequis et engagement des territoires

Les territoires évalués seront en priorité :

- des territoires qui n'ont pas de moyens pour financer ou réaliser en interne une évaluation
- des territoires qui ont mené une politique énergétique depuis plus de 3 ans

B. L'action coopération Europe

1 Présentation de l'action

« **Coopération en Europe** »: RURENER accompagne des territoires ruraux de moyenne montagne pour **monter des projets de coopération** afin de travailler sur la question de la transition énergétique et du développement des territoires. Les questions techniques mais aussi organisationnelles et financières pourront être traitées. **Les projets seront construits avec les territoires en fonction de leurs besoins et seront donc sur mesure.** Des axes ont déjà été proposés par des territoires qui souhaitent s'engager dans l'opération (ils ne sont néanmoins pas restrictifs): modèles juridiques et financiers de sociétés coopératives publiques-privées pour produire et fournir des énergies renouvelables pourra être envisagée ; dynamiques de filières et enjeux de qualité des matériaux et techniques ; sensibilisation aux économies d'énergie et la valorisation durable des ressources, mobilité durable etc... Les projets de coopération doivent permettre d'impulser des politiques de changement dans les territoires et favoriser l'innovation pour initier l'engagement de l'ensemble des acteurs de la collectivité pour utiliser, produire et distribuer les énergies renouvelables.

5 projets de coopération impliquant 15 territoires dans le Massif central et en Europe devront avoir été construits mi 2018. 5 territoires du Massif central au minimum (collectivité de moyenne montagne de 20 000 habitants) seront impliqués dans un projet de coopération.

2 Les moyens mis en œuvre

En fonction des échéances des différents programmes de coopération européenne, RURENER appuiera **la rédaction, la mise en place de partenariats et le développement de candidatures conjointes pendant 2017 et début 2018.** En automne 2018, une rencontre européenne entre les territoires et acteurs locaux mobilisés sera organisée lors de l'évènement européen 2018, année de l'énergie rurale pour permettre la consolidation des projets de coopération et la rencontre des partenaires. Des projets de coopération pourront être concrétisés dès le premier semestre 2018: et durant toute l'année 2018.

RURENER s'appuie pour cette action sur son expérience dans le développement et l'accompagnement de projets Leader, EIE, et Interreg et sur son **réseau de 700 territoires européens.** Il prévu d'allouer 93 jours de travail d'une chargé de mission spécialiste dans le développement et la rédaction de projets Européens à la démarche sur 2 ans. C'est-à-dire 5 jours de travail par territoire ou 15 jours par projet de coopération.

3 Prérequis et engagement des territoires

- Les territoires accompagnés seront en priorité :
 - des territoires qui ont identifié un besoin précis de coopération pour faire avancer leur stratégie énergétique
 - des territoires qui s'engagent à mettre en œuvre sur le terrain une démarche de suivi et d'évaluation en continu, qui nourrira sur le long terme l'initiative entamée par l'action RURENER Audit.

C. L'action Massif Central terre d'étude

1 Présentation de l'action

« **Terres d'Etudes pour l'Energie Rurale** » : à partir de la connaissance fine acquise par RURENER sur les territoires ruraux engagés dans l'énergie et le climat en Europe, construction d'un réseau de territoires pionniers susceptibles **d'accueillir des missions d'études** d'autres acteurs européens, **de programmes de recherche et recherche-action**.

- Des exemples en Autriche et en Italie montrent qu'un modèle économique peut être inventé associant tourisme et transfert d'expérience. Les acteurs du Massif-central ont d'ailleurs commencé leurs travaux sur l'énergie durable par des missions d'Etude dans le Vorarlberg et le Nord de l'Italie.
- Le Massif central dispose aujourd'hui de suffisamment de retours d'expériences et de réalisations innovantes pour construire et faire reconnaître son offre au niveau européen ; et ainsi apporter un regard original sur l'enjeu énergétique en zone de moyenne montagne

2 Moyens mis en œuvre

L'action terre d'étude aura lieu en 3 étapes :

- Une étape diagnostic pour déterminer les territoires pouvant recevoir des missions d'études, les partenaires présents sur le territoire, définir l'offre de mission d'étude potentielle
- Une étape structuration de la démarche : travail avec les offices de tourisme, les professionnels du tourisme et les professionnels de l'énergie pour définir les modalités concrètes d'organisation des missions d'études et proposer un voyage clefs en main à l'automne lors de l'évènement à Bruxelles
- Une étape de mise en œuvre : automne 2018 premières missions d'étude organisées dans le massif central

Une étude de marché sera menée sur chaque territoire pour définir les potentiels et leur concentration géographique (une mission d'étude dure en général 3 jours et ne peut couvrir l'intégralité du Massif). Elle permettra de définir les offres pertinentes et compétitives au niveau européen.

En parallèle, la demande sera étudiée via une étude qualitative et quantitative des besoins des visiteurs potentiels pour connaître les particularités de la demande visée.

Cette étude permettra ensuite de définir une stratégie de marketing pour vendre les missions d'études (prix, communication et circuit de distribution).

Dans ce domaine, les éléments logistiques seront évalués et choisis pour permettre de disposer de logements, de moyens de transport, lieux de formation et de restauration en adéquation avec la dynamique de transition énergétique, qui sera présentée par les territoires. Un circuit sera mis en place et l'offre structurée pendant le premier semestre 2018. Les acteurs capables de fournir des prestations et des formations sur la question de la transition énergétique, les structures d'accueil, de restauration, etc. seront mobilisés pour que le circuit puisse être proposé à la vente dès 2018.

L'évènement final du projet sera l'occasion de lancer le produit.

Il est prévu d'allouer 25 jours de travail du chargé de mission de RURENER à cette action. Soit 7 jours par territoires retenu.

Une prestation sera réalisée par un expert dans la structuration de l'offre de missions d'études dans le Massif Central pour réaliser l'étude de marché et accompagner le chargé de mission RURENER à la structuration de l'offre.

3 Prérequis et engagement des territoires

- Des territoires doivent disposer d'un potentiel important en termes d'accueil d'expert étranger
- Où il est possible de construire une offre globale (hébergement, visite de sites, restauration, ..) qui démontre un engagement du territoire.

D. Evènement à Bruxelles

L'évènement « 2017, année de l'innovation pour l'énergie rurale » assure la **notoriété des actions** menées dans les territoires avec des présentations et remises des rapports d'évaluation, l'organisation d'ateliers de coopération avec les partenaires des projets et le lancement des missions d'études.

C'est l'occasion pour l'ensemble des territoires du projet d'**échanger avec des partenaires de France et d'Europe**, de **partager leurs expériences** et **rendre visible leurs actions** auprès des institutions européennes et françaises et de prendre conscience du caractère innovant de leur politique.

III Contributions financières

A. Conditions financières de sélection

La participation au programme est conditionnée à une participation aux frais de RURENER pour mener les actions de la part des bénéficiaires.

Ce cofinancement s'élève à un montant forfaitaire de 2500€ par action pour laquelle le territoire est retenu.

- Par exemple si un territoire est retenu à l'action coopération seulement il s'engage à participer aux frais à hauteur de 2500€.

- S'il est retenu à l'action audit+ coopération+ terre d'étude, il s'engage à participer aux frais à hauteur de 7500€.

B. Procédure de sélection

Pour candidater, il suffit de :

- Remplir le google drive en suivant ce lien :
<https://goo.gl/forms/u0Ti52CR8vpCW36G3>

Avant le 31 Décembre 2017